

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 10  
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :  
Le 19 septembre 2023

N°2023\_D34 : Décision modificative n°3

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc ;

**Absents donnant procuration :**

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à RAYSSEGUIER Christian  
MONJAL Mathilde donne procuration à TONON Yannick

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Afin de régler des charges exceptionnelles en raison de la condamnation concernant le dossier Terre Hautaniboul/Commune de Boissezon, Le Conseil Municipal décide de faire des réajustements du budget communal en section de fonctionnement. Voir tableau joint en annexe.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,  
Jacqueline CABROL

**Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Municipal.**